

N'y aurait-il que les notaires, qui comptent pourtant au delà de 750 membres, qui ne sauraient trouver le moyen d'avoir un organe spécial ?

On avait l'habitude autrefois de dire que les notaires étaient, pour la plupart, ignorants, incapables et au-dessous de leurs fonctions.

“ La pratique notariale, ajoutait-on encore, est une routine qui se perpétue d'après les anciens errements et les vieux textes ; on pourrait compter ceux qui ont une bibliothèque en dehors des formulaires et du code, ceux qui lisent, ceux qui se tiennent au courant de la jurisprudence et des lois nouvelles.”

Les choses ont bien changé depuis que ces accusations malveillantes étaient lancées.

Les membres de la profession du notariat comprennent, aussi bien que n'importe qui, qu'il est absolument nécessaire de suivre la jurisprudence de nos tribunaux supérieurs.

Chaque jour, il s'y rencontre des interprétations nombreuses qui peuvent être d'un grand secours pour éclaircir les points de droit débattus ou aider à donner une nouvelle forme à la rédaction de certaines clauses.

L'on n'oublie pas, non plus, que dans la plupart des procès, il y a des actes de notaire à interpréter. Le débat peut rouler sur une question de forme, sur un point de droit, sur l'enregistrement.

Que dire encore des jugements rendus sur des questions de droit municipal, ou sur les successions ? Le notaire est si souvent appelé à donner des consultations légales à ses clients qu'il ne doit rien ignorer de la science du droit, même sur les questions de procédure. Il doit surtout connaître à fonds les mille détails du droit administratif, car c'est principalement sur ces derniers points que la petite clientèle rurale, qui veut éviter les procès et s'exempter la dépense d'aller à la ville, tient à se renseigner sur place.

Il faut reconnaître que la presse quotidienne n'a ni le loisir, ni la compétence nécessaire pour traiter, en son cadre restreint, de pareilles questions trop spéciales et peu intéressantes pour la clientèle. Elle fait presque uniquement de la politique ou n'a d'autre but que d'amuser les lecteurs et de les tenir au courant des faits du jour. C'est tout un événement, lorsqu'elle traite parfois les questions économiques et sociales, et elle s'occupe encore moins du